



Protocole sanitaire

publié le 03/11/2020

Madame, Monsieur,

Suite aux annonces faites par notre gouvernement, nous allons devoir renforcer notre protocole sanitaire au sein de l'établissement. D'ores et déjà, des zones dans la cour de récréation ont été mises en place pour éviter le brassage des élèves. Le reste des mesures sera effectif dès vendredi, et nous vous communiquerons le nouveau protocole dès que possible.

En attendant, afin de répondre aux exigences sanitaires, certaines activités proposées par l'établissement ne pourront plus être assurées. En effet, l'option foot, ainsi que la chorale vont être suspendues. Le Conseil de la Vie Collégienne ne pourra se réunir.

En ce qui concerne l'UNSS, une réorganisation va être proposée, afin de permettre aux élèves de pouvoir y assister. Nous vous ferons parvenir dès que possible les modalités d'organisation. L'UNSS du mercredi 4 novembre est annulée.

Comptant sur votre compréhension,

La Principale



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.